



changement de statut scientifique,qu'en est il du conjoint?

Par **AINOS1980**, le **03/04/2012** à **21:02**

bonjour,

j'ai rejoint mon époux en france depuis prés d'une année,et juste au moment ou nous commencions à nous stabiliser,vient le moment de renouveler nos titres de séjour,mais comme il est en cotutelle avec son université d'origine en algerie,on ne lui renouvellera pas sa bourse avant septembre ou octobre,d'ailleurs nous allons devoir rentrer en algerie pour trois ou quatre mois,mais maintenant que nous devons renouveler nos titres de sejour,nous devons remettre une attestation de bourse qu'il n'a pas,alors,

- quels sont les risques?

- y a t il des chances qu'on ne nous renouvelle pas les titres de sejour?

- y a t il possibilité qu'on accorde un titre de sejour etudiant a mon epoux et que moi on me dise de rentrer chez moi?